



Le 27 janvier 2020

Notation au baccalauréat en droit

L'objet de la présente note d'information vise à expliquer le mode d'évaluation en vigueur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ce mode d'évaluation est basé sur l'application de corridors et de balises sévères. Il est important que les recruteurs puissent étudier le relevé de notes de nos étudiants à la lumière de ces informations pour être en mesure d'apprécier leur réelle valeur. Nous rappelons, par ailleurs, que nos étudiants affichent régulièrement un des plus hauts taux de réussite aux examens du Barreau, parmi l'ensemble des facultés de droit civil.

Afin de favoriser l'équité de l'évaluation et la crédibilité de la notation, le résultat moyen final de nos étudiantes et étudiants, pour chacun des cours, doit se situer à l'intérieur des corridors suivants :

- Entre 65 % et 72 % pour la première année (moyenne d'environ B-)**
- Entre 67 % et 75 % pour la deuxième année (moyenne d'environ B)**
- Entre 68 % et 78 % pour la troisième année (moyenne d'environ B+)**

Lorsque le résultat moyen final pour un cours se situe à l'extérieur des corridors précités, il est assujéti à une balise (généralement à la baisse) visant à maintenir ce résultat à l'intérieur des corridors déterminés. Une fois la balise appliquée, les résultats individuels des étudiantes et étudiants, pour chacun des cours, font l'objet d'une conversion, en fonction du tableau suivant :

85 % - 100 %	A+	4,3
81 % - 84 %	A	4,0
78 % - 80 %	A-	3,7
75 % - 77 %	B+	3,3
71 % - 74 %	B	3,0
68 % - 70 %	B-	2,7
64 % - 67 %	C+	2,3
60 % - 63 %	C	2,0
57 % - 59 %	C-	1,7
53 % - 56 %	D+	1,3
50 % - 52 %	D	1,0
0 % - 49 %	E	0

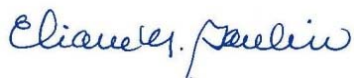
Le tableau suivant indique la distribution en pourcentage et en nombre des différentes moyennes cumulatives de nos étudiantes et étudiants en droit, pour chacune de leurs années d'étude.

2019-2020				
Lettre	/4,3	Année 1 - % (nbre)	Année 2 - % (nbre)	Années 3 - 4 - % (nbre)
A+	4,3	0,34 (1)	0	0
A	4,0 – 4,29	4,09 (12)	0,34 (1)	1,63 (5)
A-	3,7 – 3,99	9,89 (29)	4,77 (14)	6,86 (21)
B+	3,3 – 3,69	19,11 (56)	20,13 (59)	19,93 (61)
B	3,0 – 3,29	17,06 (50)	23,54 (69)	32,02 (98)
B-	2,7 – 2,99	16,38 (48)	23,54 (69)	23,52 (72)
C+	2,3 - 2,69	15,35 (45)	20,13 (59)	13,39 (41)
C	2,0 - 2,29	8,19 (24)	4,77 (14)	3,59 (11)

Prière de noter que pour l'année académique 2019-2020, **nos 293 étudiants de 1^{re} année** présentent une **médiane de 3,08/4,3** et les **50 meilleurs étudiants affichent** une moyenne cumulative se situant entre **3,61 et 4,3/4,3**; **nos 292 étudiants de 2^e année** présentent une **médiane de 3,05/4,3** et les **50 meilleurs étudiants affichent** une moyenne cumulative se situant entre **3,44 et 4,13/4,3**. Pour **nos 306 étudiants de 3^e et 4^e année**, la médiane est de **3,12/4,3** et les **50 meilleurs étudiants se situent entre 3,58 et 4,10/4,3**.

Si vous désirez de plus amples renseignements concernant la notation au baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au Bureau des affaires étudiantes, (819) 821-8000, poste 62514 ou par courriel dir-aff-etu.droit@USherbrooke.ca.

Nous espérons que ces précisions vous seront utiles et vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments distingués.



Me Éliane-Marie Gaulin, LL.B., LL.M.
Secrétaire de faculté et directrice des affaires étudiantes